



Les entreprises et la Cité musicale-Metz

Soutenez la Cité musicale-Metz !

La Cité musicale-Metz propose une programmation musicale et chorégraphique éclectique et diversifiée, permettant à toutes et tous de trouver le concert, la soirée, l'envie qui lui ressemble. La Cité musicale-Metz, ce sont 350 concerts et spectacles par saison, des expositions, plus de 300 000 spectateurs et visiteurs et un orchestre d'excellence, l'Orchestre national de Metz.

Elle offre à travers l'Arsenal, la BAM, les Trinitaires ou Saint-Pierre-aux-Nonnains plus de quinze espaces modulables pour organiser des événements privés d'exception.

Nous soutenir c'est un état d'esprit, un engagement humain. C'est également partager des valeurs d'excellence, d'innovation, de transmission et d'inclusion. C'est enfin participer à des événements prestigieux et uniques autour des spectacles : rencontres avec les artistes, dîners, accès privilégié aux répétitions...

Engagez-vous comme mécène au sein du Club des entreprises mécènes et entrez dans les coulisses de nos spectacles.

Soutenez-nous comme partenaire et associez votre image à la Cité musicale-Metz.

Organisez vos événements privés dans le cadre prestigieux des salles de la Cité musicale-Metz.

N'hésitez plus, rejoignez-nous !

—

Contacts

Julia Dehais

Directrice du développement
jdehais@citemusicale-metz.fr
03 72 60 17 20

Marion Petit

Chargée de développement
mpetit@citemusicale-metz.fr
03 87 39 92 01 / 06 19 64 37 28

Ils nous soutiennent, nous les remercions

Nos mécènes



Crédit  Mutuel



Notre partenaire



Et tous nos mécènes ayant souhaité garder l'anonymat.

Rejoignez-les !

Devenez mécène !

Soutenir la Cité musicale-Metz c'est entrer dans une relation privilégiée avec le monde culturel et avec une institution unique dans la région. C'est construire ensemble un partenariat sur mesure, selon vos envies, besoins et objectifs. C'est avoir accès à la diversité de notre programmation, du classique au jazz, du baroque aux musiques actuelles en passant par la danse contemporaine. C'est accompagner la présence sur les territoires de l'Orchestre national de Metz et contribuer à son rayonnement. C'est soutenir la création artistique et l'accès de tous les publics à l'art et à la musique.

Nous vous proposons
trois typologies de mécénat

- **Le mécénat numéraire**

un don financier

- **Le mécénat en nature**

un bien cédé gratuitement

- **Le mécénat de compétences**

une prestation de service
délivrée par des salariés spécialisés
sur un projet en particulier

Pour l'ensemble de ces types de dons,
le mécénat ouvre droit à une défiscalisation
sur l'impôt des sociétés égale à 60 %
du montant des dons et permet de bénéficier
de contreparties plafonnées à 25 % de ce montant.



**« La Cité musicale-Metz et l'art en général
sont des valeurs importantes dans notre entreprise,
c'est pourquoi il est important pour nous de les soutenir. »**

Soligest – Audit et Conseil

**« Nous sommes heureux de soutenir le projet Démon
pour promouvoir l'accès à la culture à toutes les populations. »**

François Dumez, Directeur général du Groupe Saint Mihiel SAS

Le Club des entreprises mécènes soutient

L'excellence de la création artistique et l'innovation

Commandes à des compositeurs, résidences d'artistes, soutien à l'émergence des groupes et aux jeunes artistes, innovation instrumentale, aide à la formation et à la professionnalisation...

L'éducation artistique et culturelle

Projet Démos, programmation jeune public, projets scolaires et extrascolaires, étudiants, projets en faveur de publics éloignés de la culture, champ social, musique et santé...

Le dynamisme et le rayonnement du territoire

Projets favorisant l'accès à la culture sur le territoire, tournées internationales de l'Orchestre national de Metz, projets audiovisuels et enregistrements...

Le Club offre 5 niveaux d'adhésion annuelle à partir de 5 000 € (soit 2 000 € après déduction fiscale). Petites ou grandes, quel que soit leur secteur d'activité, toutes les entreprises ont leur place au sein du Club.

Mécène ami

à partir de 5 000 €
(soit 2 000 € après déduction fiscale)

Mécène donateur

à partir de 10 000 €
(soit 4 000 € après déduction fiscale)

Mécène bienfaiteur

à partir de 20 000 €
(soit 8 000 € après déduction fiscale)

Mécène associé

à partir de 35 000 €
(soit 14 000 € après déduction fiscale)

Mécène prestige

à partir de 50 000 €
(soit 20 000 € après déduction fiscale)

Vos contreparties suivant le montant de votre don

Des mises à disposition exclusives d'espaces de réception, des soirées d'exception avec spectacle et cocktail pour vos clients et collaborateurs, les rencontres business du Club, des accès aux répétitions et rencontres avec les artistes, des répétitions au cœur de l'Orchestre, des avant-premières et une place de choix dans nos supports de communication.

Contactez-nous !

Devenez partenaire !



Dans le cadre du partenariat, vous pouvez associer votre marque aux projets de la saison qui bénéficient d'une large couverture médiatique (concerts, tournées, temps forts, actions artistiques et culturelles, expositions...). S'associer à la Cité musicale-Metz c'est partager des valeurs d'excellence, d'innovation et de création.

Le régime du parrainage élargit vos possibilités de contreparties jusqu'à 50 % du montant de votre soutien. Déduisez de votre résultat fiscal, au titre des charges d'exploitation, votre dépense assimilée à une dépense publicitaire et bénéficiez de contreparties plafonnées à 50 % de ce montant.

Vos avantages

La Cité musicale-Metz s'engage à valoriser votre entreprise sur l'ensemble des outils de communication liés au projet. Chaque partenaire peut organiser, pour ses clients et collaborateurs, des manifestations privées : visites guidées, soirées spectacle, accès privé aux bars, rencontres avec les artistes, cocktails, ateliers... Pour chaque événement, les contreparties peuvent prendre la forme de quotas d'invitations ou de mise à disposition d'espaces.

Contactez-nous !

Organisez vos évènements dans nos salles



Organisez vos évènements à la Cité musicale-Metz autour d'un spectacle ou en privatisant un de nos espaces et associez votre image à l'excellence de notre structure. La Cité musicale-Metz met son savoir-faire au service de votre entreprise selon vos besoins et objectifs.

Conventions, assemblées générales, cérémonies de vœux, lancements de produit ou toute autre activité liée à la vie de l'entreprise, organisez vos évènements dans le cadre prestigieux de nos salles (de 20 à 1300 personnes) et bénéficiez d'un accompagnement sur mesure.

Retrouvez toutes les photos de nos espaces sur notre site internet citemusicale-metz.fr

Contactez-nous !

citemusicale-metz.fr
+33 (0)3 87 74 16 16

